

COMMISSION DE DROIT SOCIAL

MISE EN PLACE D'UNE RETRAITE " SUR-COMPLÉMENTAIRE " OBLIGATOIRE

Suite et fin

A l'issu de la réunion d'hier après-midi, la Direction Générale nous informe, ce jour, de **l'abandon du projet.**

Les résultats de votre forte participation au sondage **FO**, fortement relayés par les représentants de notre organisation syndicale, ont obligé la Direction Générale à prendre cette décision.

Nous sommes sur le Web !

Rendez-nous visite à l'adresse :

fobnpparibas.com
